

L'aide soignante : (une nouvelle profession para-médicale, reconnue par la Croix-Rouge suisse)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une qualité...



...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau



LA Linière
3, rue du Rhône - GENEVE

Pour vos tricotés, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENEVE

Confections soignées pour enfants

Waterman

à cartouche d'encre



PAPETERIE BRIQUET

RUE DU MARCHÉ 38
Genève - Tél. 25 93 95

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Ancienement rue Winkelried 6

Calicoes

Trousseaux - Blanc
Bas - Lingerie
Bonneterie
Pullover

14-16, rue de Rive - Tél. 25 01 31

Abonnez-vous à la
Librairie circulante RICHARD

6, rue de la Tour-Maitresse
Téléphone 25 00 11

Grand choix d'anciens livres et toutes les nouveautés françaises et anglaises

Deux suggestions pour le Pain pour le prochain

On a déjà fait bien des suggestions pour grossir la collecte en faveur du Pain pour le prochain. En voici deux autres assez originales.

La première vient d'Angleterre: c'est le Thé-boule-de-neige. Une dame invite trois amies à un modeste thé. Chacune lui verse 1 fr. Les trois dames invitées en convoquent trois autres qui, à leur tour, en convoquent trois autres, et ainsi de suite, chacune versant 1 fr. au minimum.

On verra que la progression est très rapide: 3 x 3 = 9 3 x 9 = 27 3 x 27 = 81... etc.

Au bout du septième «round», il y a déjà 2187 invitées. En les ajoutant au 3, 9, 27, 81, 243, 729, on arrive à 3279 invitées, soit en tout cas 3279 fr. Cela en vaut la peine.

On peut aussi jouer le jeu en parlant de deux personnes, mais le résultat sera plus long à atteindre.

L'autre suggestion vient des Etats-Unis: chaque membre d'une société est prié de mettre dans une enveloppe un nombre de pièces de même valeur, déterminé par le nombre d'années de son âge. On peut mettre des pièces de 10 ct., de 20 ct., de 50 ct. ou de 1 fr., à volonté.

Ainsi, par exemple, une personne de 20 ans donnerait 20 pièces de 1 fr. ou 20 pièces de 50 ct., etc.; une personne de 50 ans, 50 pièces de 1 fr. (si elle peut.) ou 50 p. de 50 ct. ou 50 pièces de 20 ct., etc. On voit que la somme ne correspond pas nécessairement à l'âge. Les personnes âgées peuvent ne mettre que des pièces de 20, de 10, ou même de 5 ct.

Les enveloppes étant anonymes, les dames n'auront pas peur de dévoiler leur âge!

Et maintenant, bonne chance!

Claire Pfeiffer

On peut verser les dons aux comptes de chèques postaux suivants:
Genève I. 130, Lausanne II. 14.24.

A nos abonnés

Nos abonnés trouveront, dans ce numéro déjà, un bulletin de versement destiné à leur faciliter le paiement de leur abonnement 1963 (7 fr. suppléments compris) à leur éviter l'encombrement de décembre des offices postaux.

Ce bulletin ne concerne pas, cela va sans dire, les personnes qui auraient déjà payé leur abonnement 1963.

Merci d'avance à tous les abonnés qui, en versant directement le montant de l'abonnement, nous évitent le grand travail de remboursements.

Ne nous oubliez pas! Nous avons besoin de votre fidélité.

L'administratrice

D A M E !

(Suite de la page 1)

liste. Il fallait rendre grâce à Antrui, tous les jours que Dieu fait. Et puis, cet Adam! Admiratif, béat, humble, plat (moralement s'entend, car physiquement, il prenait positivement du ventre)! Ça ne pouvait pas durer. Ça n'a pas duré, comme vous savez.

Le déménagement a été assez pénible, il faut l'avouer. Il a fallu lutter. Par contre, fini l'engourdissement trop confortable dans lequel on se laissait glisser. L'angoisse du lendemain stimulait ce gros paresseux d'Adam. Le travail le régénérait. Adieu, la cellulite! Et puis on avait enfin sa journée à soi. Il ne traitait que le soir, fatigué. Et reconnaissant d'un petit paradis-à-son-gentiment mitonné, confortable, et qui ne devait rien à personne. Si ce n'est à Eve, bien entendu. Ainsi la fée Viviane, bien plus tard, devait enfermer Merlin l'Enchanteur dans son cercle magique.

Notons que, si Adam a reçu d'Eve un paradis «aux pommes», il le lui a bien rendu depuis. Et si on vous laissait le soin d'en parler, on en aurait pour longtemps.

Cet état de choses devait durer depuis la sortie du jardin d'Eden jusqu'en 1912. Il y a cinquante ans. Mais qu'est-ce qu'un demi-siècle, face à l'éternel féminin?

Eh bien, c'est énorme. Et il y a plus de distance entre vous de 1912 et vous d'aujourd'hui, qu'entre vous de 1912 et vous du temps que la bonne reine Berthe filait.

En 1912, vous ne filiez plus guère. Mais vous portiez encore tous vos interminables cheveux. Quand vous les brossiez longuement, ils crépitaient d'étincelles. Et puis, sur un chignon monumental, vous posiez un vaste chapeau. Il s'y éployait des rubans en papillon. Il y palpitait des oiseaux, des cerises, des fleurs. De longues épingles piquaient toute la construction et la fixaient à la chevelure.

Il y avait aussi des manchons, où il faisait bon glisser la main par les grands froids, surtout si elle rencontrait la présence chaude et craquelante d'un cornet rose plein de marrons grillés. Il y avait des fourrures douces et rassurantes. Et de grandes jupes à quoi l'on pouvait se tenir solidement.

Bien sûr, on rencontrait aussi d'immenses, blafardes et humides lessives. Des bassines où gargouillaient des confitures fumantes. Des conserves en travail, qui pouaient le souffre et la vessie de porc mouillée. Des récurages à l'eau de Javel et au savon noir. Et d'autres rencontres parfumées de thé ou de café dans



un petit tintement de porcelaine. Il arrivait, après les conversations sur les enfants, les maladies et les visites, que l'on glisse deux mots sur les messieurs et leur monde étrange et velu, où l'on fume le cigare, où l'on commente le journal en lui donnant des claques, où l'on ronfle la nuit, et où l'on parle avec rudesse le langage incompréhensible de l'armée, des affaires et de la politique.

Mais le progrès, mesdames, était en marche. Les tramways grinçaient. La fée Verte était abolie. Les premiers aéroplanes avaient décollé, la T.S.F. crépitait sous les S.O.S. du Titanic, et déjà vous chevauchiez la bicyclette, déjà vous portiez culotte pour aller en montagne, déjà vous chaussiez des skis immenses. On trouvait des doctresses en médecine, les premières «femmes de loi». Déjà vous défendiez vos droits. Déjà vous réclamiez les nôtres.

Les Nôtres!

Et il nous semble de nouveau, que nous perdons un peu notre paradis retrouvé, et et laborieusement reconstruit. Vous partagez nos urnes sacrées. Et nos soucis.

Bonjours, citoyennes cinquantenaires!
Après tout, sommes-nous si fâchés d'être, comme on dit chez nous, pommes, et même re-pommes?



L'aide soignante

(une nouvelle profession para-médicale, reconnue par la Croix-Rouge suisse)

QUALIFICATIONS

L'aide-soignante occupe une place intermédiaire entre l'infirmière diplômée (trois ans d'études) et l'aide-hospitalière (un an d'apprentissage). Elle assiste les infirmières diplômées dans les services de malades chroniques de tout âge et peut aussi travailler de façon indépendante dans des maisons de convalescence, homes de vieillards ou d'infirmités (adultes et enfants). A l'hôpital, elle fait partie de l'équipe soignante; dans les autres institutions, c'est à elle qu'incombe particulièrement la surveillance de la santé des pensionnaires.

APTITUDES REQUISES :

Excellente santé.
Bon caractère. Dévouement.
Sens pratique.
Capacité de diriger un ménage.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : Il faut avoir suivi l'enseignement obligatoire.

N. B. — L'aide-hospitalière peut devenir aide-soignante en un an seulement, à condition de suivre toutes les heures d'enseignement prescrites par les directives de la Croix-Rouge suisse.

Ecoles : Elles sont placées sous la surveillance de la Croix-Rouge suisse.

A Lausanne : Ecole cantonale vaudoise d'aides-soignantes du Service de la Santé publique, 11, rue Caroline (actuellement la seule de Suisse romande).

A Bâle : Ecoles de l'hôpital des Bourgeois et de la Maison des diaconesses de Fieshen.

A Zurich : Ecole de la Maison des diaconesses de Neumünster.

A Berne : Ecole de la Maison des diaconesses de Salem.

CONDITIONS D'ÉTUDES :

Age minimum : 19 ans révolus.
Age maximum : 45 ans.

Inscription (canton de Vaud) : Au Service de la santé publique, Caroline 11, Lausanne.

Durée des études : Au maximum deux ans. Dans le canton de Vaud, 18 mois (2 mois de théorie et 16 mois de stages pratiques. Examen final).

Diplôme : Certificat de capacité, signé par la Croix-Rouge suisse et par l'école fréquentée.

Conditions financières :

Uniforme, Fr. 250,—.
Frais de matériel, environ Fr. 50,—.
16 écolages mensuels de Fr. 25,—.
Pendant les mois où l'étève est en stage, elle est nourrie, logée, blanchie, et reçoit une rémunération de Fr. 150,—. Six semaines de vacances payées.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Possibilités : considérables en Suisse et partout ailleurs (le manque de personnel soignant est un problème mondial : avec le développement constant de la médecine sociale grandit aussi le besoin de personnel formé).

Perspectives d'avenir :

Vu la variété des institutions, le choix des activités est très grand. Celles qui aiment les responsabilités peuvent se voir confier, à l'hôpital, la charge d'une salle de malades chroniques, et, dans d'autres institutions, la surveillance d'un étage de pensionnaires.

Avantages :

Une activité humaine et éminemment utile auprès d'êtres très dépendants, qui répond bien aux aspirations naturelles de la femme en tant qu'éducatrice et mère de famille, ainsi qu'à son désir d'aider le prochain.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaire : 9 à 10 heures quotidiennes.

Congés : 1 jour à 1 jour et demi par semaine. Vacances annuelles payées.

Salaires : Actuellement, base de Fr. 250,— par mois, nourrie, logée, blanchie; mais avec possibilité de gagner davantage suivant les postes et les responsabilités.